

SPORT • REVELEUR • ENERGIE •
RÉVOLUTIONNAIRE • SURPRE
CLUSIF • **05 • 10 • 20** • CRÉATI
ENTER • EXIGENCE • PARTAGE •
ATHLÈTE • RESPECT • HÉRITAGE
• RASSEMB
RASSEMBEN
• PARTIC
GE • UNI
VERS
F • TOL
ÉRAM
RE • I
NSPI
UMA
N • ÉP
É • GE
NÉRF
JUDA
ACE • S
IVITÉ
• RENOU
R • EXC
ELLENCE •
K • EXEMPL
RITÉ • VALEURS • ENGAGEMENT
ÉLÉBRER • ENVIRONNEMENT • B
USIASME • **CENTRES** • CULTUR
RÈS • **DE PRÉPARATION** • IMP
RIMOINE • **AUX JEUX** • INÉDIT • L
DÉRATEUR • TERRITOIRES • PO
UVERT • POTENTIEL • VOCATIO



PARIS 2024



PARIS 2024



CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX

PARTOUT EN FRANCE,
LES COLLECTIVITÉS
SE PRÉPARENT
À ACCUEILLIR
LES ATHLÈTES
ET DÉLÉGATIONS
DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
DE PARIS 2024 !

CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX

La désignation des Centres de Préparation aux Jeux (CPJ) marque le coup d'envoi de l'aventure olympique et paralympique pour les athlètes du monde entier.

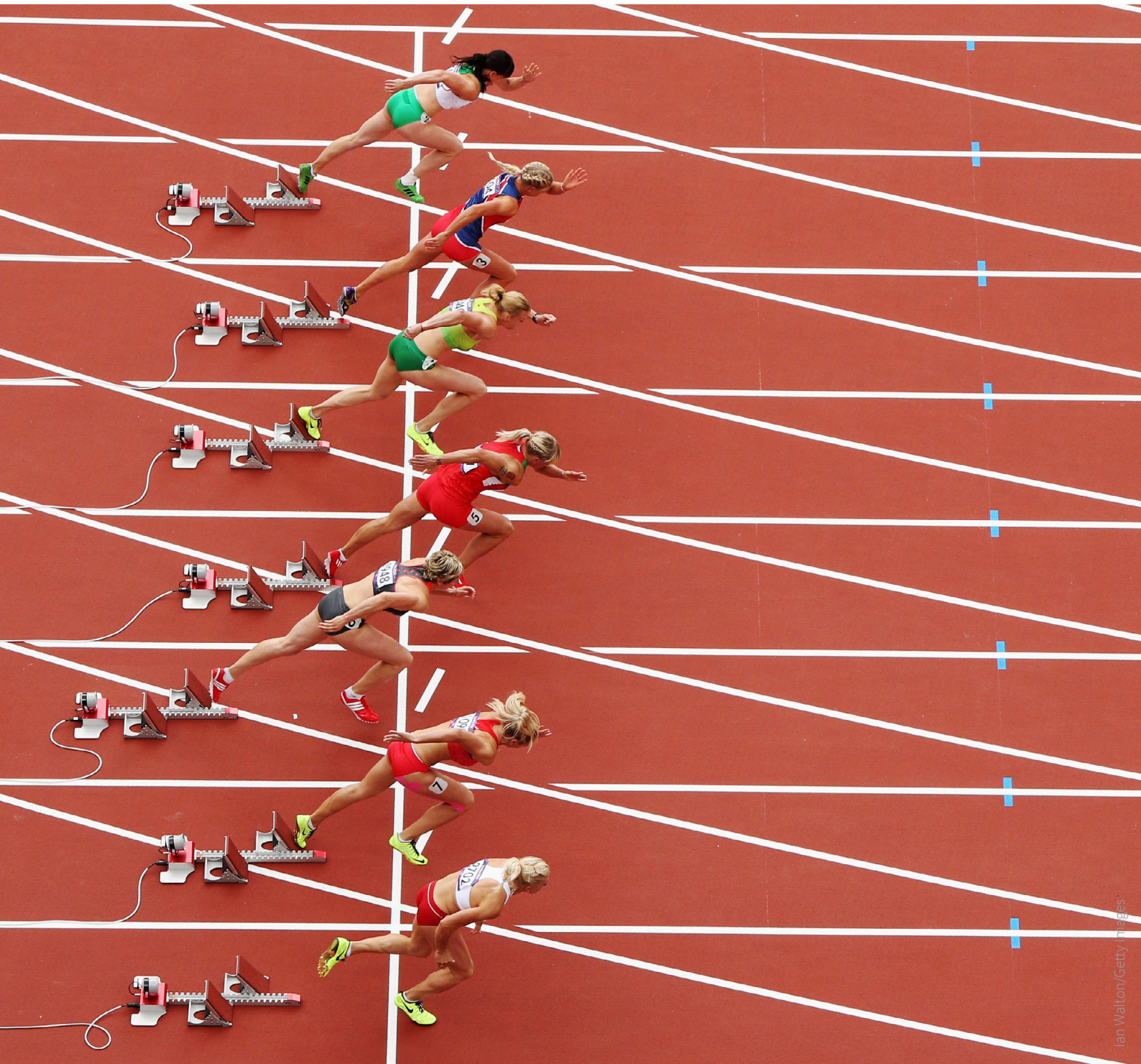
Au terme d'une procédure rigoureuse à laquelle Paris 2024 a associé un grand nombre d'acteurs (État, CNOSF, CPSF, fédérations olympiques et paralympiques nationales, collectivités territoriales, Agence Nationale du Sport, Territoires Unis), 619 équipements sportifs et services d'accueil ont été désignés « CPJ », et pourront de ce fait potentiellement accueillir des délégations sportives internationales dans le cadre de leurs préparations aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

La diversité territoriale de la France est à l'honneur avec 415 territoires labellisés « Terre de Jeux 2024 » qui accueillent un CPJ. La totalité des régions et des départements (soit 95 sur 101) ayant candidaté sont représentés dans cette sélection.

LE COUP D'ENVOI DE L'AVENTURE POUR LES ATHLÈTES DU MONDE ENTIER

Dès la fin des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, les athlètes du monde entier vont prendre leurs marques sur le territoire français, au sein de 415 collectivités territoriales labellisées CPJ. Des équipements sportifs et des services d'accueil répondant aux meilleurs standards de qualité ont été sélectionnés afin de les accueillir et de leur permettre de s'entraîner dans des conditions optimales.

Véritable base arrière, permettant aux athlètes de s'imprégner de l'ambiance du pays hôte et de se projeter dans l'aventure des Jeux trois ans à l'avance, les Centres de Préparation aux Jeux jouent un rôle déterminant dans la préparation des performances sportives qui éblouiront les spectateurs du monde entier à l'été 2024 !



LEXIQUE

Collectivité

Entité référente portant la candidature d'un CPJ. Une collectivité peut porter la candidature pour plusieurs centres (par exemple une intercommunalité peut porter un complexe sportif sur une commune, et un centre aquatique sur une autre). Ce sont les collectivités qui sont autorisées à communiquer sur la présence d'un ou plusieurs CPJ sur leur territoire.

Centre de Préparation aux Jeux

Centre sélectionné par Paris 2024 pour figurer sur le catalogue officiel. Un centre peut regrouper un ou plusieurs équipements sportifs (par exemple un complexe sportif constitué d'un gymnase et d'un stade).

Équipements

Un centre aquatique, un gymnase, un stade d'eau vive etc... Un équipement peut accueillir une ou plusieurs disciplines.

Discipline

Badminton, tennis en fauteuil roulant, football... Ce sont les « sports » sur lesquels les collectivités ont porté leur candidature.



415

TERRITOIRES
ACCUEILLEN UN CPJ

620

CENTRES DE PRÉPARATIONS
AUX JEUX RETENUS

10 500

ATHLÈTES OLYMPIQUES

4 350

ATHLÈTES PARALYMPIQUES

206

COMITÉS NATIONAUX
OLYMPIQUES

182

COMITÉS NATIONAUX
PARALYMPIQUES

UNE OPPORTUNITÉ DE RAYONNEMENT POUR NOS TERRITOIRES

Pour une collectivité territoriale, accueillir un Centre de Préparation aux Jeux contribue à l'attractivité du territoire. Pour les habitants, c'est l'opportunité de découvrir une discipline sportive, un pays, une culture ; la fierté d'accueillir une délégation d'athlètes et d'accompagner sa préparation jusqu'au jour J.

415 collectivités territoriales accueillent un Centre de Préparation aux Jeux. De la Corse à la Bretagne en passant par La Réunion ou encore la Nouvelle-Calédonie, toutes les régions et tous les départements ayant candidaté (soit 95 sur 101) sont représentés. Cette répartition géographique permet de faire rayonner la diversité territoriale de notre pays. Elle témoigne de la grande qualité des équipements sportifs qui maillent l'ensemble du territoire.





UNE PROCÉDURE RIGOUREUSE, PORTÉE PAR UN GRAND NOMBRE D'ACTEURS

Devenir Centre de Préparation aux Jeux permet d'être référencé dans un catalogue qui sera mis à la disposition des 206 Comités Nationaux Olympiques et 182 Comités Nationaux Paralympiques, dans le courant du premier trimestre de 2021. Ce sont les comités qui feront leur choix parmi cette sélection et enverront leurs équipes dans les centres les plus adaptés à leurs besoins.

Grâce à la mobilisation de Territoires Unis (RDF, AMF et ADF), l'ensemble des régions, départements et communes a pu être informé de l'opportunité de candidater pour devenir CPJ. Plus de 750 candidatures ont été présentées, entre le 15 juillet et le 30 novembre 2019.

La procédure de sélection a fait l'objet d'un travail collaboratif entre les acteurs engagés dans le projet de Paris 2024. Le CNOSF et le CPSF, à travers les fédérations olympiques et paralympiques, ont participé à l'élaboration du cahier des charges et ont contribué, par leurs avis et leur expertise technique, à l'évaluation des dossiers. L'État, à travers ses services déconcentrés et les Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports (DRJS), a instruit les candidatures à l'aide de la connaissance de leur territoire. L'Agence Nationale du Sport financera à hauteur de 20 millions d'euros la rénovation de certains équipements sportifs agréés « Centres de Préparation aux Jeux ».

Les candidatures ont été évaluées sur différentes caractéristiques techniques (aires de jeu, qualité des infrastructures, services médicaux, accessibilité) et non-techniques (infrastructure de transport et accueil, programme d'accompagnement et d'accueil des délégations, héritage pour le monde sportif sur le territoire) basées sur les recommandations du Comité International Olympique, des Fédérations Internationales, des Fédérations Nationales Françaises et de Paris 2024.

Les sélections annoncées aujourd'hui font suite à la première vague de candidature. Toutefois, il est encore possible pour des collectivités de candidater pour être Centres de Préparation aux Jeux.

Il sera également possible pour les collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 » de candidater à partir du deuxième semestre 2021 pour devenir Centres de Préparation aux Jeux concernant les sports additionnels de Paris 2024 (breaking, escalade, surf, skateboard).

UN TRAVAIL COLLECTIF

« La désignation des Centres de Préparation aux Jeux est une étape décisive. Pour les athlètes, qui vont pouvoir se projeter très concrètement dans l'aventure de Paris 2024, en commençant à organiser leur préparation sportive sur place, au sein d'équipements répondant aux meilleurs standards de qualité. Et découvrir l'âme de notre projet, son ADN sportif, festif, culturel, innovant et solidaire au contact de nos meilleurs ambassadeurs, les territoires et leurs habitants !

Pour nos territoires, qui y trouvent une opportunité unique de rayonnement et de mobilisation de leurs populations. Les CPJ sont une occasion supplémentaire de rappeler la dimension nationale des Jeux de Paris 2024. Aux quatre coins de la France, pas moins de 415 collectivités territoriales pourraient accueillir et accompagner des délégations internationales dans leur préparation aux Jeux. Autant de motifs de fierté, et d'occasions de provoquer des rencontres entre différentes cultures autour du langage universel du sport. Nous avons pris l'engagement de faire de Paris 2024 les Jeux de toute la France et de tous les citoyens. Notre projet fait une place à tous les territoires, de la plus grande région à la plus petite commune, et permet à chacun de vivre dès aujourd'hui l'expérience des Jeux et de la prolonger durablement. Avec le label « Terre de Jeux 2024 », nous sommes désormais nombreux à faire vibrer l'énergie des Jeux sur les territoires, pour la faire grandir jusqu'en 2024. »

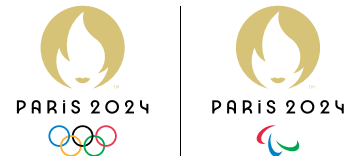
Tony Estanguet • Président de Paris 2024

« Le mouvement sportif français, à travers les fédérations olympiques, s'est fortement mobilisé afin de mettre son expertise au service des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il est primordial de permettre à l'ensemble des Comités Nationaux Olympiques de se préparer dans les meilleures conditions et nous avons la chance, en France, d'avoir les équipements sportifs adaptés. La désignation des Centres de Préparations aux Jeux constitue un temps fort qui engage l'ensemble du territoire et qui offrira à de nombreux Français l'opportunité d'accueillir des délégations d'athlètes venant du monde entier. »

Denis Massegla • Président du CNOSF

« La réussite des Jeux Paralympiques de Paris réside, entre autres, dans notre capacité collective à pouvoir accueillir les plus grands athlètes du monde sur l'ensemble du territoire et avec des équipements modernes et adaptés ; l'institution des centres de préparation aux Jeux en est l'illustration. Les territoires labellisés « Terre de Jeux » et accueillant des CPJ offrent ainsi une opportunité de préparation finale en France pour des équipes du monde entier et je me réjouis que la dimension paralympique soit pleinement considérée dans ce projet d'envergure. Grâce à l'engagement d'un très grand nombre d'acteurs et grâce à l'expertise des fédérations paralympiques, nous pourrions proposer aux comités paralympiques nationaux des lieux d'entraînement d'excellence, accessibles et adaptés aux athlètes ».

Marie-Amélie Le Fur • Présidente du CPSF



« Les services de l'État ont travaillé, aux côtés de Paris 2024 et du mouvement sportif, pour sélectionner des équipements sportifs d'excellente qualité, qui permettront d'accueillir, dès la fin des Jeux de Tokyo, les délégations sportives du monde entier.

Dans ce cadre, le ministère des sports et l'Agence nationale du Sport consacreront 20M€ au financement de ces centres de préparation aux Jeux, afin de procéder à des travaux qui permettront de recevoir les délégations sportives françaises et étrangères dans des conditions d'accueil optimales.

Cette labellisation concerne l'ensemble du territoire national. C'était indispensable. Depuis le début de cette aventure olympique, nous partageons avec Paris 2024 la conviction que les Jeux de 2024 doivent bénéficier, dès à présent, à tous nos territoires, car ce sont les Jeux de toute la France. »

Mme Jacqueline Gourault • Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Mme Roxana Maracineanu • Ministre déléguée chargée des Sports

M. Michel Cadot • Délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux grands événements sportifs, Président de l'Agence nationale du Sport



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



« L'AMF est convaincue que la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 reposera sur la mobilisation de l'ensemble des communes durant les années précédant cet événement international. La labellisation Terre de Jeux 2024 et la candidature de plusieurs centaines de communes pour devenir Centre de Préparation aux Jeux sont de formidables vecteurs pour traduire l'engagement des maires, incontournables acteurs de proximité aux côtés des clubs sportifs, dont l'action conjointe peut faire émerger un profond mouvement populaire. Ces dispositifs éclairent la nécessité de placer la dimension héritage au cœur du projet des Jeux de Paris 2024 afin de générer de réels impacts en termes d'équipements et de pratique sportive pour tous. »

François Baroin • Président de l'AMF

« Nous nous réjouissons de ce beau succès pour nos territoires ! 95 Départements sont représentés et, dans la sélection, 55 sur 60 candidatures sont portées par des Conseils départementaux ou collectivités à compétences départementales. C'est une reconnaissance importante pour nos Départements et tous les territoires qui, quotidiennement, font preuve d'implication et d'ambition pour développer les pratiques sportives pour tous et accompagner les futurs athlètes.

Le secteur sportif souffre terriblement de la crise sanitaire. Pour nous, c'est d'abord une occasion de valoriser le travail accompli et l'implication de tous les acteurs territoriaux pour construire, ensemble, le succès olympique et paralympique de demain. Et, se souvenir que malgré les épreuves que nous vivons, il y a le rêve 2024. »

Dominique Bussereau • Président de l'ADF

« Dans le soutien de Régions de France à l'aventure olympique et paralympique de Paris 2024, il y a toujours eu la conviction que ces Jeux concerneront tous nos territoires de métropole et d'outre-mer. Après la mobilisation réussie de la démarche de labellisation Terre de Jeux, nous saluons cette première vague de sélection des Centres de préparation des Jeux. En accueillant dans des conditions optimales d'entraînement les délégations sportives internationales, nous offrons un avant-goût de la France aux champions et championnes qui nous feront rêver à l'été 2024. »

Renaud Muselier • Président de Régions de France



ORGANISER LES JEUX DE TOUTE LA FRANCE

Pour engager l'ensemble des territoires, Paris 2024 a souhaité élargir le champ de la participation et enrichir l'expérience des Jeux, sur le long terme, en y associant les habitants.

Grande région ou petite commune, en métropole ou dans les territoires ultramarins, il existe de nombreuses possibilités de participer aux Jeux de Paris 2024 grâce au label « Terre de Jeux 2024 ». Les territoires labellisés sont encouragés à mettre plus de sport dans la vie de leurs habitants, et bénéficient d'une mise en valeur unique de leurs actions. Ils contribuent aux nombreux temps forts des Jeux : Semaine Olympique et Paralympique dans les écoles pour sensibiliser les enfants à la pratique et aux valeurs du sport ; le Club Paris 2024 et ses challenges sportifs ; #ExploreTerredeJeux2024 pour faire découvrir des parcours sportifs locaux ; programmation culturelle de Paris 2024, relais de la flamme olympique et paralympique...

Preuve de l'immense engouement que suscite les Jeux, la 1000^{ème} commune a récemment été labellisée. À quatre ans des Jeux, un tiers des Français réside dans une commune « Terre de Jeux 2024 ». Du Grand Est à Tahiti, de la Corse à la Seine-Saint-Denis, 100% des régions et des départements français ont des communes labellisées. La plus petite (Bellefosse, dans le Bas-Rhin) compte 72 habitants.

En choisissant de faire de la labellisation « Terre de Jeux 2024 » un préalable nécessaire à la candidature pour devenir Centre de Préparation aux Jeux, Paris 2024 a posé les conditions pour que ceux-ci soient pleinement engagés dans l'aventure des Jeux, sur le long terme, tout en y associant leurs habitants.





Paris 2024 remercie ses Partenaires pour leur engagement.

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaire Officiel

